

Le Voyage sentimental

Le Journal Encyclopédique salue la publication de la première traduction du Voyage sentimental en juillet 1769 en le qualifiant de « peinture gaye & plaisante des mœurs françoises... ». Le Voyage connaît un vif succès des deux côtés de la Manche et marque les débuts d'un mode de récit de voyage moins encyclopédique et plus introspectif.

La première traduction, par l'abbé Pierre-Joseph de Frénais, est très infidèle. Paulin Crassous note dans la préface de sa propre traduction en 1801, « [Frénais] semble s'être étudié à dépouiller Sterne de ce caractère d'originalité qui constitue son principal mérite. Il a voulu le vêtir à la française ». Malgré ces imperfections, la traduction de Frénais connaît les faveurs du public jusqu'en 1841. Cette année-là, trois nouvelles traductions se font concurrence, par A. J. B. Defauconpret, Léon de Wailly et Jules Janin. Ce dernier crée la polémique en avouant dans sa préface « [son] ignorance profonde de la langue anglaise ». Defauconpret dénonce aussitôt cette incurie en des termes cinglants : « [N]e s'est-il pas trouvé l'autre jour, pour le traduire en français, comme on eût dit autrefois, un très-spirituel et très-élégant écrivain, dont tout le grand mérite, disait-il, était... de ne pas savoir le plus petit mot d'anglais ! [...] Voyez à quoi sert la connaissance profonde d'une langue, puisqu'elle peut remplacer, jusqu'à un certain point, même la langue qu'il s'agit de traduire ! »

Finalemnt, c'est la traduction de Léon de Wailly qui s'impose. Il est le premier à respecter les bizarreries de ponctuation qui créent le ton si particulier de Sterne. Passons vite sur les vers de mirliton d'André Tasset... Au xx^e siècle, la traduction de référence est celle, déjà ancienne, d'Aurélien Digeon, rééditée en poche avec une introduction par Serge Soupel. L'extrait choisi ici correspond au début du récit.

Susan Pickford

THEY order, said I, this matter better in France. – You have been in France? said my gentleman, turning quick upon me, with the most civil triumph in the world. – Strange! quoth I, debating the matter with myself, That one and twenty miles sailing, for 'tis absolutely no further from Dover to Calais, should give a man these rights: – I'll look into them: so, giving up the argument, – I went straight to my lodgings, put up half a dozen shirts and a black pair of silk breeches, – "the coat I have on," said I, looking at the sleeve, "will do;" – took a place in the Dover stage; and the packet sailing at nine the next morning, – by three I had got sat down to my dinner upon a fricaseed chicken, so incontestably in France, that had I died that night of an indigestion, the whole world could not have suspended the effects of the DROITS D'AUBAINE* – [...]

* All the effects of strangers (Swiss and Scotch excepted) dying in France, are seized by virtue of this law, tho' the heir be upon the spot – the profit of these contingencies being farm'd, there is no redress.

A Sentimental Journey through France and Italy
by Mr Yorick, London
printed for T. Becket and P. A. De Hondt (1768)

Première Partie.
 Chapitre Premier.
 Je pars et j'arrive.

« CETTE affaire, dis-je, est mieux réglée en France ».

Vous avez été en France, me dit le plus poliment du monde & avec un air de triomphe, la personne avec laquelle je disputois..... Il est bien surprenant, dis-je en moi-même, que la navigation de vingt-un milles puisse donner tant de droit à un homme..... Je les examinerai..... Ce projet fait aussitôt cesser la dispute..... Je me retire chez moi..... Je fais un paquet d'une demi-douzaine de chemises, d'une culotte de soie noire..... Je jette un coup-d'œil sur les manches de mon habit ; je vois qu'il peut passer..... Je prends une place dans la voiture publique de Douvres. J'arrive. On me dit que le paquebot part le lendemain matin à neuf heures. Je m'embarque ; & à trois heures après midi, je mange en France une fricassée de poulets, avec une telle certitude d'y être, que, s'il m'étoit arrivé la nuit suivante de mourir d'indigestion, le monde entier n'auroit pu suspendre l'effet du droit d'aubaine.

Anonyme, *Le voyage sentimental en France de Yorick*
 dans *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*
 vol. 28, Amsterdam/Paris, 1788

OH ! ce sujet, dis-je, se traite avec bien plus de méthode en France. – Quoi ! vous auriez vu la France, répliqua mon interlocuteur avec vivacité, en se tournant vers moi de l'air le plus civil et le plus triomphant ? Etrange prérogative, me dis-je à moi-même, que donne aux gens une traversée de vingt-un milles maritimes ! car il n'y a absolument que cette distance de Douvres à Calais. Allons ! c'est ce qu'il faudra voir par moi-même. Je termine brusquement la dispute. Je vais droit chez moi, j'assemble à la hâte six chemises et une culotte de soie noire. L'habit que j'ai sur moi peut encore passer, dis-je, en jetant un coup d'œil sur chaque manche.

Je retiens une place pour Douvres, et le paquebot partant le lendemain à neuf heures du matin, je me trouve sur les trois heures en face d'une fricassée de poulets, apprêtée pour mon dîner, et si incontestablement assis en France, que, si une indigestion m'eût emporté pendant la nuit, rien au monde ne pouvait défendre mon petit bagage des invasions du *droit d'aubaine*.

Œuvres complètes de L. Sterne,
traduites de l'anglais ; par une société de gens de lettres
 nouvelle édition, Paris, Ledoux et Tenre, 1818

– Cela, dis-je, est mieux réglé en France. –
– Vous avez été en France ? reparti mon homme, se tournant soudain de mon côté de l’air de triomphe le plus poli du monde. – Il serait étrange, me dis-je, agitant la question à part moi, qu’une traversée de vingt et un milles, car il n’y a positivement pas plus loin de Douvres à Calais, donnât à un homme ce privilège ! – Je m’en assurerai : Abandonnant donc la discussion – j’allai droit à mon logis, je fis un paquet d’une demi-douzaine de chemises et d’une culotte de soie noire. – « L’habit que j’ai là suffit, » dis-je en regardant la manche ; – je pris une place dans la diligence de Douvres, et le paquebot mettant à la voile le lendemain à neuf heures du matin – à trois, je dînai devant une fricassée de poulet, et si incontestablement en France, que si j’étais mort la nuit d’indigestion, le monde entier n’aurait pu suspendre les effets des *droits d’aubaine*.

Léon de Wailly, Paris, Charpentier, 1841

– Ils règlent mieux cette affaire en France, dis-je.
– Vous avez été en France ? s’écria mon gentleman, en se tournant vivement de mon côté, avec l’air de triomphe le plus civil du monde. – Il est bien étrange, dis-je en moi-même, qu’une traversée de vingt-un milles, car c’est absolument la distance de Douvres à Calais, puisse donner tant de droits à un homme. – Je les examinerai ; et, abandonnant le débat, je fus droit à mon logement, je pris une demi-douzaine de chemises, une culotte de soie noire. – « L’habit que j’ai sur moi, dis-je en regardant les manches, pourra passer. » – J’arrête une place dans la diligence de Douvres ; et le paquebot mettant à la voile à neuf heures du matin, à trois heures de l’après-midi je mangeais à mon dîner une fricassée de poulet, si incontestablement en France, que, si j’étais mort pendant la nuit d’une indigestion, le monde entier n’eût pas pu suspendre l’effet du *droit d’aubaine*.

Auguste-Jean-Baptiste Defauconpret, Paris, Gosselin, 1841

Cela, dis-je, se règle beaucoup mieux en France.

– Vous avez été en France ? s'écria mon *gentleman* en se tournant aussitôt vers moi de l'air du monde le plus poli, mais le plus triomphant. – Il est étrange, me dis-je à moi-même, qu'une traversée de vingt-un milles (c'est là tout au plus la distance de Douvres à Calais) puisse donner le droit d'argumenter ainsi. – J'en saurai quelque chose. – Aussitôt, quittant la dispute, je m'en vais droit au logis, je prends une demi-douzaine de chemises, ma culotte de soie. – L'habit que je porte est tout ce qu'il me faut, dis-je, en jetant un coup d'œil sur la manche. – J'arrête une place dans la diligence de Douvres, et le lendemain, dans la matinée, à neuf heures, le paquebot mettait à la voile. – À trois heures de l'après-midi, je mangeais à mon dîner une fricassée de poulets en France, si bien en France, que si j'étais mort la nuit même, d'une indigestion, le monde entier n'eût pas pu suspendre l'effet du *droit d'aubaine*.

Jules Janin, Paris, Bourdin, 1841

« En France, » dis-je, « on entend mieux cela ! »

– « Vous avez vu la France ? » s'écria

Mon Gentleman, d'un ton dont la surprise

N'excluait pas la politesse exquise.

– « Chose étonnante ! » ajoutai-je en suivant

Mon *a parte* ; « vingt-un milles, pourtant,

(Car de Calais à Douvres le voyage

n'est pas plus long) donnent cet avantage

À nos voisins ! Un si grave sujet

Mérite bien qu'on en ait le cœur net ! »

Cela conclu, je rentre. Six chemises

Dans une malle avec ordre sont mises ;

J'y place aussi, pour le cas d'un malheur,

Une culotte en soie et dans sa fleur.

Quant à l'habit, dont la manche à ma vue

S'offrait encor de son lustre pourvue,

« Celui que j'ai, » dis-je, « est bien suffisant. »

Tout cela fait, en voiture à l'instant

Je pars pour Douvres. À son heure ordinaire

Le paquebot ayant quitté la terre,

Quand j'entendis trois heures résonner,

J'étais assis, ayant pour mon dîner

Un poulet gras, mangeant fort à mon aise,

Et tellement sur la terre française,

Que si l'excès de ce dernier repas

À l'instant même eût causé mon trépas,

Rien ne pouvait, la chose est trop certaine,

Me garantir du triste droit d'aubaine.

Traduction « en vers français » d'André Tasset, Paris, Hachette, 1866

– Voilà, dis-je, qui est mieux réglé en France.
– Vous avez été en France ? lança mon homme en se tournant vivement vers moi, d'un air de triomphe le plus civil du monde. – Il est étrange, me dis-je en y réfléchissant, que vingt et un milles de traversée, car il n'y a positivement pas plus de Douvres à Calais, vous donnent de si grands droits.
– J'en aurai le cœur net : je laisse donc là la discussion – je vais droit à mon logis, je fais un paquet d'une demi-douzaine de chemises et d'une culotte de soie noire – « l'habit que j'ai sur moi, dis-je en jetant un coup d'œil à la manche, fera l'affaire » – je prends une place dans la diligence de Douvres ; et le paquebot faisant voile le lendemain matin à neuf heures – je me trouve pour trois heures assis à dîner devant un poulet en fricassée, et si indiscutablement en France, que si j'étais mort d'indigestion dans la nuit, rien au monde n'aurait pu suspendre les effets du *Droit d'aubaine** – [...]

* Tous les effets des étrangers (sauf les Suisses et les Écossais) qui meurent en France sont saisis en vertu de cette loi, même quand l'héritier est sur les lieux – et le produit de ce casuel étant affermé, il n'y a pas de recours.

Aurélien Digeon, version bilingue Aubier Montaigne, 1934